

Septembre 1997

Québec, le 4 septembre 1997

Monsieur Guy Vachon
Directeur général
Collège Laflèche
1687, boul. Du Carmel
Trois-Rivières (Québec) G8Z 3R8

Objet : Suivi au rapport d'évaluation des programmes de DEC et de CEC en TESG

Monsieur le Directeur général,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné avec intérêt le rapport de suivi que vous lui avez transmis, le 27 juin dernier, en réponse aux modalités de suivi à la recommandation formulée dans son rapport d'évaluation de ces programmes.

Cette recommandation demandait au Collège de donner suite à son intention de réviser la séquence des activités d'apprentissage, en particulier la place des stages, afin d'assurer un lien continu entre l'apprentissage en classe et en milieu de garde. La Commission estime que la nouvelle séquence répond adéquatement à sa recommandation. Le déplacement des deux derniers stages, en particulier le stage 2 qui se donne plus tôt dans la formation, permet d'assurer un lien plus continu entre les apprentissages théoriques et pratiques. L'agencement des trois stages répartis sur chacune des trois années de formation devrait contribuer à l'amélioration d'autres aspects, notamment l'équilibre de la charge de travail des étudiants.

La Commission note par ailleurs l'attention portée aux liens entre les cours et les stages qui les suivent. Elle estime également que la précision du profil de sortie, établie dans le cadre de l'élaboration de l'épreuve synthèse, devrait contribuer à améliorer la cohérence du programme.

En conclusion, la Commission reconnaît que le Collège Laflèche a su profiter de l'évaluation pour améliorer la qualité déjà reconnue de son programme de DEC en *TESG*.

Vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer